



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Aménagement du calendrier du baccalauréat 2021

Question écrite n° 35786

Texte de la question

M. Patrick Hetzel alerte M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur la nécessité d'aménager le calendrier et les modalités d'organisation du baccalauréat pour 2021. Depuis plusieurs semaines, beaucoup d'enseignants et de chefs d'établissements alertent le ministère de l'éducation nationale sur les aménagements insuffisants du baccalauréat, générateurs de stress et d'inégalités pour les élèves. Ainsi une très large part de la communauté éducative demande le report des épreuves écrites de spécialité du baccalauréat, avancées en mars par la réforme. En effet, la crise sanitaire survenue au cours de l'année scolaire 2019-2020 a conduit le ministère à décider au dernier moment de l'annulation des épreuves terminales du baccalauréat et de la mise en place du contrôle continu intégral. Il n'est pas acceptable de laisser ce scénario se reproduire, et de maintenir les élèves et les enseignants dans l'incertitude, alors même que l'on a désormais le recul suffisant pour anticiper. De plus, depuis la rentrée de septembre 2020, et alors qu'aucun dispositif n'a été mis en place par le ministère pour réellement permettre de rattraper le retard dû au premier confinement, les enseignants doivent à la fois pallier les manques de l'année 2019-2020 et avancer à toute allure dans les contenus de l'année de terminale, pour lesquels aucun allègement n'a été apporté. Cette « course au programme » ne permet pas de donner du sens aux apprentissages des élèves et s'avère particulièrement anxiogène dans le contexte sanitaire actuel. Du fait de la résurgence de la crise sanitaire, de nombreux établissements ont adopté une organisation hybride depuis novembre 2020. Comme les établissements adoptent des aménagements différents, tout ceci contribue inévitablement à renforcer les inégalités entre les élèves dans la préparation de l'examen. Que compte faire le Gouvernement pour donner plus de visibilité pour les élèves, car c'est une condition essentielle pour travailler sereinement ? Parmi les pistes possibles et réalistes, il y a les solutions suivantes réclamées par beaucoup : report à juin 2021 des épreuves de spécialité, pour laisser aux élèves le temps d'y être effectivement préparés, suspension de l'épreuve du grand oral, aménagement de toutes les épreuves du baccalauréat et limitation des contenus des programmes attendus pour les épreuves. Dans les conditions actuelles, il n'est pas sérieux de faire comme si tout était normal, comme si l'application de la réforme pouvait faire fi du contexte pédagogique et sanitaire. Il lui demande ce que compte faire le Gouvernement pour concilier équité de traitement entre les élèves, prise en compte de la situation sanitaire et délivrance d'un calendrier fiable jusqu'à l'été 2021.

Texte de la réponse

Depuis le début de la crise sanitaire, le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports a veillé à ce que les mesures prises pour limiter la propagation de l'épidémie de Covid19 s'inscrivent dans le respect de la mission essentielle de l'Ecole Républicaine. Ainsi, tout a été mis en œuvre pour éviter de fermer les établissements et des outils ont été mis à la disposition des équipes pédagogiques pour les aider à assurer la continuité pédagogique. Le service public de l'éducation nationale s'est attaché à répondre à cette double exigence envers les élèves, pour leur garantir à la fois la sécurité et l'accès à la formation. C'est pour répondre à cet objectif qu'un dispositif d'accompagnement hybride a été mis en place dans les lycées, et adapté à chaque situation locale grâce à l'élaboration dans chaque établissement d'un plan de continuité pédagogique, défini en

cohérence avec le plan national de continuité, mis à disposition sur le site Internet du ministère de l'éducation nationale et largement diffusé dans les territoires grâce à d'importants relais de formation et d'accompagnement des enseignants. En outre, l'année scolaire 2020-2021 a été marquée par un effort inédit d'accompagnement personnalisé des élèves dans chaque école, collège et lycée, avec la mobilisation, dès la rentrée scolaire, de l'ensemble des moyens des heures supplémentaires disponibles (1,5 million), des moyens de remplacement, des étudiants en pré-professionnalisation et de tous les partenaires de l'éducation nationale. En termes de ressources, le centre national d'enseignement à distance (CNED) a proposé, dès mars 2020 le dispositif de continuité pédagogique "ma classe à la maison" constitué de trois plateformes et d'une solution de classe virtuelle pour les élèves et les enseignants. Les trois plateformes conçues à destination des élèves ont proposé des parcours pédagogiques pour tous niveaux. Ces dispositifs ont permis aux élèves de travailler dans l'ensemble des disciplines grâce à un ensemble de parcours conformes aux programmes (activités en ligne, séquences de cours, entraînements, exercices en téléchargement, cahier de bord, livres numériques, vignettes actives, ressources en langues vivantes pour l'école, illustrations). En parallèle, le CNED a proposé aux enseignants un outil de classes virtuelles permettant aux enseignants et à leurs élèves de se retrouver et d'échanger, d'entretenir le lien de cette dynamique de groupe. Il permet également aux enseignants de conseiller leurs classes sur les séances à travailler en priorité en fonction de la progression pédagogique, d'animer un cours à distance et de donner des ressources pédagogiques complémentaires. Le ministère a mis à disposition des enseignants une nouvelle plateforme de services numériques partagés "apps.education.fr" pour répondre aux besoins d'outils pour travailler à distance rassemblant : un service de visioconférence, d'écriture collaborative, de blog, de partage de documents et de fichiers, de partage de vidéos et de forum. Près de 350 scénarios pédagogiques ont été indexés par les académies sur la plateforme nationale Édubase depuis mars 2020. Ces scénarios produits par des enseignants et validés par l'inspection ont permis d'accompagner les enseignants dans la mise en œuvre de l'enseignement à distance puis l'enseignement hybride. Le Réseau Canopé propose également aux enseignants, à travers l'espace CanoTech des conférences d'experts, des modules d'accompagnement et de formation à distance (webinaires, tutoriels, podcasts, etc.) et des articles. Selon une première note d'information de la DEPP réalisée en juillet 2020, près de huit enseignants sur dix s'accordent pour dire que la période du premier confinement aura eu des effets bénéfiques sur les compétences numériques des élèves et leur autonomie. Plus d'un enseignant sur deux identifie un effet bénéfique sur la quantité de travail fourni. Les collégiens et lycéens, quant à eux, déclarent très majoritairement avoir rencontré peu de difficultés matérielles ou d'organisation, pour conduire le travail scolaire attendu. En revanche, un tiers d'entre eux dit avoir manqué de motivation pour le réaliser. Les parents ont confirmé le gain en autonomie de leur enfant et estimé aux deux tiers que leur enfant avait maintenu son niveau d'apprentissage. Ils étaient six sur dix à considérer qu'ils ont découvert de nouvelles méthodes (note d'information de la DEPP n° 20.26, juillet 2020). L'enjeu de la rentrée scolaire 2020 a été de résorber les écarts qui ont pu naître du fait du premier confinement, ce qui a impliqué d'identifier les besoins propres à chaque élève et d'y répondre de manière personnalisée. Les dispositifs Vacances apprenantes et stages de réussite ont été instaurés pour tous les élèves volontaires durant les vacances scolaires dans le premier et second degrés. A la date du 1er octobre 2020, plus de 25 000 stages avaient été organisés durant l'été et plus de 176 000 stagiaires y avaient participé sur les premier et second degrés confondus. En septembre 2020, des outils de positionnement du CP à la terminale ont été mis à la disposition des professeurs. Ces tests, courts et ponctuels, ont permis de mesurer instantanément la maîtrise des compétences fondamentales et d'identifier les priorités pour chaque élève. Tout au long de l'année scolaire 2020-2021, dans le cadre de l'accompagnement personnalisé des élèves, les équipes pédagogiques ont veillé à ce que les élèves maîtrisent les connaissances et les compétences indispensables à la poursuite de leur année. Pour réduire les éventuels écarts constatés, les apprentissages ont été concentrés, entre la rentrée et les vacances d'automne. A la rentrée de janvier 2021, la France a choisi de maintenir ses établissements scolaires ouverts. Selon l'UNESCO, la France est l'un des 3 pays de l'UE (avec la Croatie et la Finlande) qui ont le moins fermé les établissements scolaires (moins de 11 semaines entre mars 2020 et janvier 2021). Dans le contexte d'émergence de variants, le protocole sanitaire a dû être renforcé à compter du 1er février 2021 afin d'accueillir tous les élèves dans des conditions de sécurité strictes et adaptées. Ce renforcement s'est traduit par des mesures plus strictes en matière de restauration scolaire, de port du masque ou encore d'aération. Les règles d'identification des contacts à risques ont également été renforcées. Le passage à un enseignement entièrement à distance, du 6 avril 2021 au 3 mai 2021 a impliqué une adaptation importante des pratiques pédagogiques et numériques. Il a supposé une

coordination des équipes pédagogiques pour réguler la charge de travail pesant sur les élèves, notamment devant écran, alors que les enfants d'une même famille doivent souvent se partager l'accès aux outils numériques. Les enseignants ont relevé le défi de la préparation de leurs élèves au baccalauréat, dans ces conditions très particulières. L'adaptation des modalités d'organisation de l'examen, pour tenir compte du contexte dans lequel s'est déroulée cette préparation, ne s'est pas accompagnée d'une baisse du niveau d'exigence dans les enseignements. Ce niveau d'exigence a été maintenu tout au long de l'année scolaire. Les établissements d'enseignement supérieur ont prolongé en 2021-2022 les efforts qu'ils ont engagés depuis le début de la crise sanitaire pour accompagner les étudiants de première année, éviter leur décrochage et assurer leur réussite grâce à des mesures spécifiquement destinées aux primo-entrants, telles que la mise en place de tutorat. Des mesures adéquates ont été prises au cas par cas à la rentrée universitaire pour combler un éventuel retard et veiller, si nécessaire, à la remise à niveau des étudiants.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Hetzel](#)

Circonscription : Bas-Rhin (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35786

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : [Éducation nationale, jeunesse et sports](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale, jeunesse et sports](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 janvier 2021](#), page 602

Réponse publiée au JO le : [22 mars 2022](#), page 1867